L'architecture funéraire des sépultures du Néolithique moyen des Noisats à Gurgy (Yonne, France)

Autor(en): **Rottier, Stéphane**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **110 (2007)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-835937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'architecture funéraire des sépultures du Néolithique moyen des Noisats à Gurgy (Yonne, France)

Stéphane Rottier

Résumé: La nécropole du Néolithique moyen de Gurgy (Yonne, France), toujours en cours de fouille, a livré plus d'une centaine de sépultures. Des observations concernant leur architecture interne sont déjà possibles. L'approche taphonomique et sédimentaire permet de proposer des formes de tombes parfois inédites et de discuter des modalités de construction et de marquage de surface dans un espace restreint. Les recoupements entre tombes sont en effet assez nombreux sans être pour autant complètement aléatoires.

Zusammenfassung: In dem jungneolithischen Gräberfeld von Gurgy (Yonne, Frankreich), in dem die Untersuchungen noch andauern, wurden mehr als hundert Gräber aufgedeckt. Es können bereits Rückschlüsse auf Grabeinbauten gezogen werden. Die taphonomischen und sedimentologischen Untersuchungen erlaubten es, bis jetzt noch unbekannte Grabformen zu identifizieren und die Konstruktionsweisen sowie die obertägige Kennzeichnung in einem eng begrenzten Areal darzulegen. Die Überschneidungen von Gräbern sind tatsächlich recht häufig, ohne dass sie jedoch zufällig wären.

Abstract: More than hundred middle Neolithic burials were recently found in Gurgy (Yonne, France). First observations concern inside structure. Taphonomic and sedimentary approach allows to propose new types of burial and to discuss of building modes and surface signs in small area. Crosschecking between burials seem to be organized.

Depuis 2004, l'importante nécropole du début du Néolithique moyen des Noisats à Gurgy (Yonne, France) a livré plus d'une centaine de structures (Rottier *et al.*, 2005). En l'état actuel, après trois campagnes de terrain, cent quinze fosses ont été fouillées, révélant un minimum de cent huit sépultures (fig. 1). La densité de tombes y est également remarquable, comme dans les autres sites de la région (Mordant, 1997; Augereau et Chambon, 2003) ou des régions voisines pour cette même période (Moinat, 2003; Chambon et Leclerc, 2003). L'agencement des tombes les unes à côté des autres et les recoupements déjà observés laissent supposer que l'espace utilisé par l'implantation de ce cimetière est géré de façon raisonnée.

Les sépultures mises au jour peuvent être classées selon leur architecture interne. Par exemple les sépultures en fosses étroites trouvent des comparaisons à quelques kilomètres seulement avec les tombes de Macherin (Monéteau, Yonne; Augereau, Chambon, 2003). De même, quelques tombes en possible coffre étroit peuvent trouver des ressemblances sur ce même site. Des coffres de plus grandes dimensions sont également envisagés pour quelques tombes.

L'architecture de plusieurs autres sépultures est vraisemblablement plus complexe. Il s'agit donc ici de présenter ces structures; tombe en alcôve (ou en niche), tombe à « cuvelage » et tombe en coffre. Si les tombes en coffre, ou en contenant rigide, sont de mieux en mieux connues pour le Bassin parisien (Chambon et Leclerc, 2003), les sépultures « en niche » n'ont été identifiées que récemment (Allard *et al.*, 1997; Thévenet, 2004). En revanche, la structure « cuvelée » serait une nouvelle forme mise en évidence sur ce site des Noisats à Gurgy.

L'approche taphonomique et sédimentaire permet aussi de discuter des modalités de construction et de marquage de surface dans un espace restreint. Les recoupements entre tombes sont en effet assez nombreux sans être pour autant complètement aléatoires.

Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006, P. Moinat et P. Chambon dir., 2007, Cahiers d'archéologie romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris.

Présentation des différents types de tombes observés aux Noisats à Gurgy

Bien que toutes les sépultures de ce gisement n'aient pas encore été mises au jour (fig. 1), des tendances générales se dégagent au niveau de la morphologie des tombes. Dans l'état actuel d'avancement des travaux sur le site, il s'agit ici d'avantage d'un premier inventaire descriptif que d'une réelle étude typologique. Les observations portent principalement sur l'architecture interne des tombes. La position des défunts fera l'objet d'une étude plus approfondie et ne sera pas abordée ici.

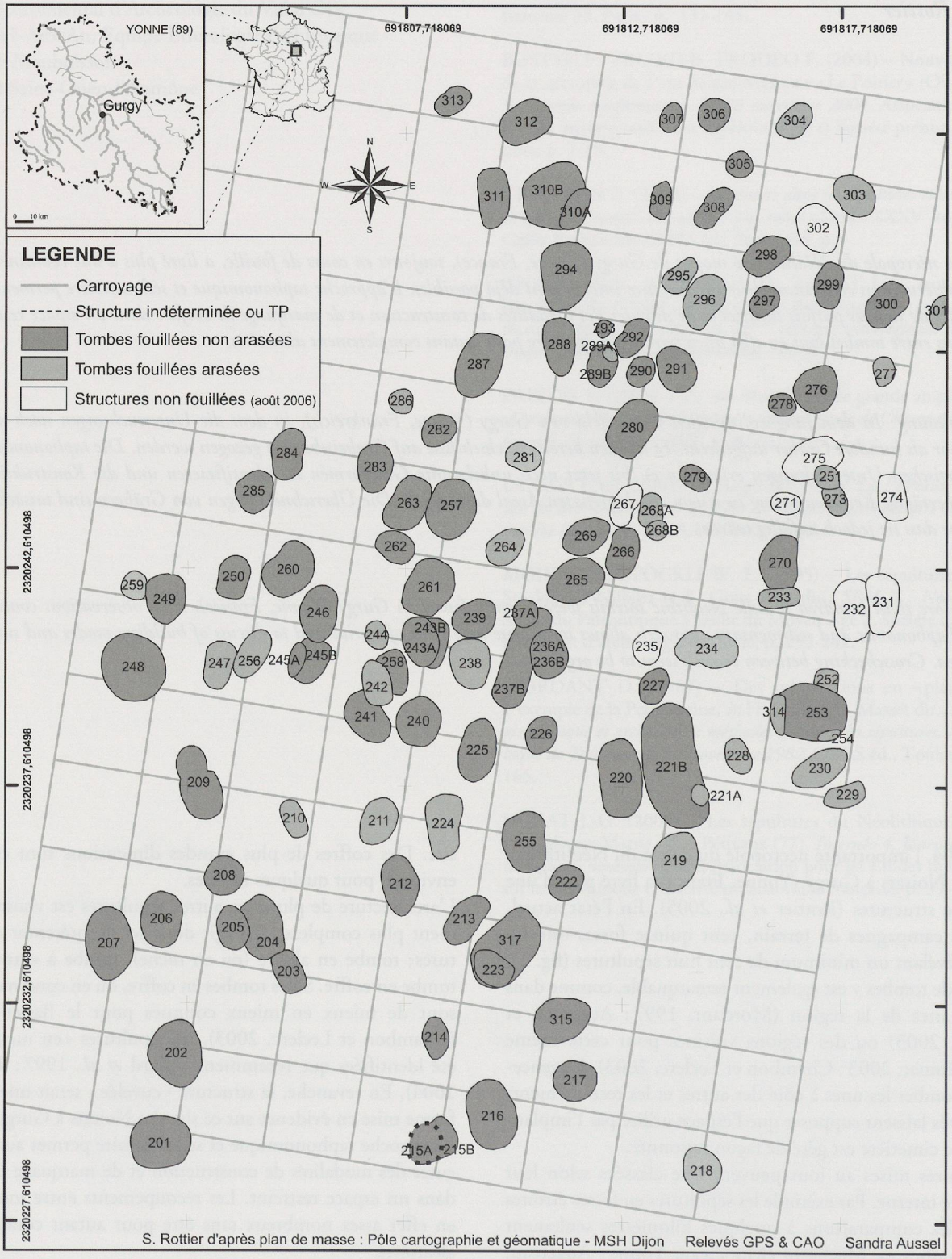

Fig. 1. Plan d'ensemble de la nécropole du Néolithique moyen des Noisats (Gurgy, Yonne) dans l'état d'avancement des travaux en juin 2006.

Fig. 2. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 213 : exemple de sépulture en fosse sans aménagement interne (groupe 1). Les pointillés blancs indiquent les points d'appui du squelette contre les parois du creusement (cliché S. Rottier).

Fig. 3. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 308 : exemple de sépulture en fosse étroite couverte (groupe 2). Les déplacements observés au niveau du bassin, des membres supérieurs et l'affaissement des côtes témoignent d'espaces disponibles pendant la décomposition. Les triangles blancs indiquent des cassures provoquées par la pression des sédiments ou la chute d'éléments maintenus plus haut comme cela semble particulièrement le cas au niveau de l'os pariétal droit (cliché S. Rottier).

Les sépultures en fosse étroite sans aménagement interne (groupe 1)

Tout d'abord, plusieurs sépultures ne présentent apparemment aucune structure rigide interne. Elles se caractérisent par des fosses étroites ne laissant que peu de place au cadavre. Le corps prend donc appui contre les parois en plusieurs points (épaules, têtes, genoux, pieds…) en position relativement haute (fig. 2). Les déplacements reconnus à la fouille concernent uniquement le volume interne du corps. Il est donc probable que le corps soit directement recouvert de sédiment. Les fosses sont étroites.

Les sépultures en fosse étroite couverte (groupe 2)

D'autres sépultures en fosse étroite ne présentent pas la même image. Le défunt est en position repliée et repose à plat au fond. Là aussi, il est difficile d'envisager une structure rigide à l'intérieur de la fosse en raison du manque d'espace entre les parois et le squelette. En revanche, il est tout à fait possible que la fosse soit fermée en surface par un « couvercle » rigide (fig. 3). Dans ces sépultures, des déplacements d'ossements sont observés, indiquant une décomposition en espace libre. Aucune autre limite que celle du contour de la fosse ne peut être mise en évidence.

Les sépultures en contenant rigide (groupe 3)

Pour d'autres tombes, la question du coffre peut être posée. Toutefois, contrairement aux coffres de pierres qui sont particulièrement bien identifiables à la fouille, les matières végétales ne sont que très rarement conservées, notamment en contexte sédimentaire grossier. La difficulté est donc de réussir à mettre en évidence la présence d'un coffre. Les indices ostéologiques et sédimentologiques utilisés lors de l'analyse taphonomique peuvent témoigner de l'existence d'un contenant rigide. À Gurgy, il est très difficile de trouver des éléments indiquant la présence de véritable coffre. Toutefois, dans plusieurs tombes, la présence d'au moins deux côtés et d'un « couvercle » en matériau rigide permet de proposer qu'il puisse s'agir de coffre ou du moins d'un dispositif qui s'en rapprocherait. Le point commun restant la vocation de contenant avec la propriété d'être rigide, l'appellation « contenant rigide » sera préférée ici au mot coffre.

Fig. 4. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 249 : exemple de sépulture en fosse étroite à contenant rigide (groupe 3.1). Les déplacements d'os attestent la présence d'espaces au moment de la décomposition. Les limites de ce volume sont identifiables par des effets de parois sur au moins deux côtés (pointillés) (cliché S. Rottier).

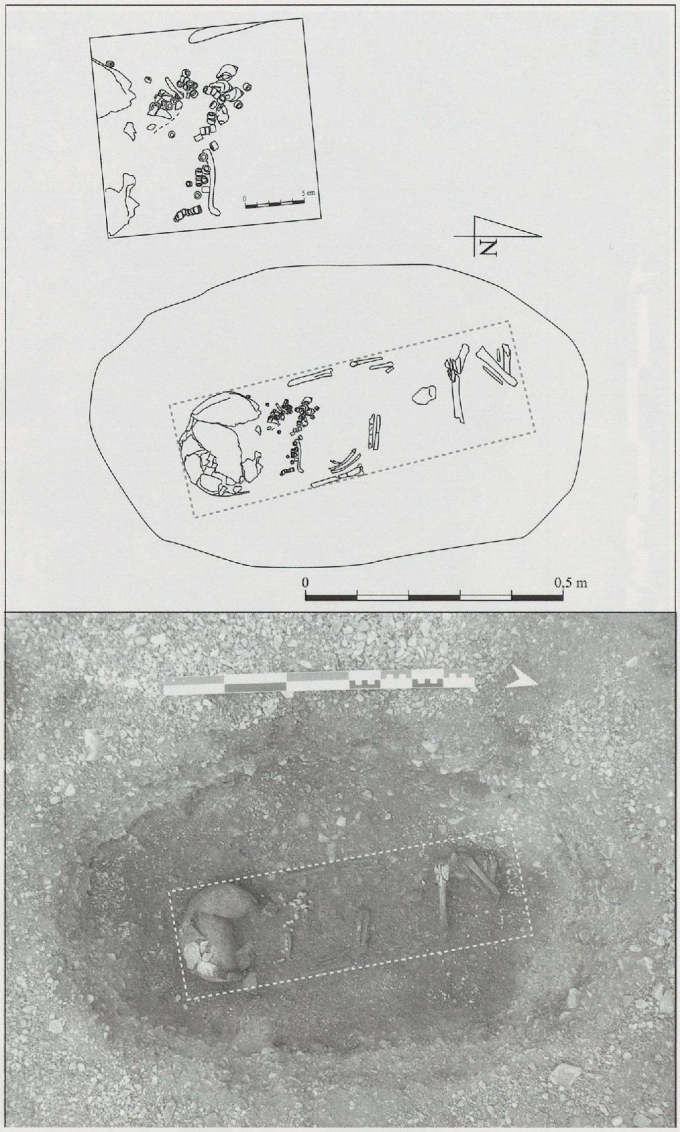

Fig. 5. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 214 : exemple de sépulture en fosse large et à contenant rigide étroit (groupe 3.2). En pointillés, le contenant restitué présente une largeur interne inférieure de moitié à la largeur de la fosse (cliché S. Rottier).

Parmi ces contenants rigides, on peut décrire ceux dont les dimensions internes occupent presque l'intégralité de l'intérieur d'une fosse étroite, ceux qui définissent un espace interne réduisant de plus de la moitié celui de la fosse, enfin ceux de grandes dimensions implantés dans des fosses de grande taille.

Les sépultures en fosse étroites à contenant rigide (groupe 3.1)
Le défunt occupe une grande partie de la fosse. Par endroits, la proximité des ossements et des parois du creusement permet difficilement d'envisager la présence d'un véritable coffre. Néanmoins, des indices d'au moins deux parois rigides et d'un couvercle sont identifiables. La sépulture 249 en est un exemple typique. En effet, elle présente des dislocations articulaires témoignant d'une décomposition en espace libre, des effets d'alignement et de parois sur au moins deux côtés contigus (fig. 4). Dans ce cas, la position du gobelet peut également laisser supposer une séparation verticale de l'espace.

Les sépultures en fosse large et à contenant rigide étroit (groupe 3.2)
Quelques sépultures en possible contenant rigide étroit sont caractérisées par un creusement large par rapport à la surface interne disponible pour la décomposition du cadavre (fig. 5). Cette catégorie est sans doute celle qui présente la plus grande variabilité au niveau de la position du corps. Ce dernier présente parfois des contraintes très importantes au niveau des membres inférieurs ramenés en avant du tronc. Il peut également être beaucoup plus déplié sans être allongé pour autant. L'étude de la position des défunts montrera si cette catégorie doit être scindée. Le critère retenu ici concerne uniquement l'étroitesse du coffre par rapport à la largeur de la fosse, quelle que soit sa longueur. Ceci est très discutable, nous en conviendrons, mais, une fois encore, s'inscrit dans un premier bilan descriptif qui sera bien entendu affiné avec l'avancée de l'ensemble de l'étude.

Les sépultures en fosse large et contenant rigide large (groupe 3.3)
Des contenants rigides de plus grandes dimensions sont également envisagés pour quelques tombes. À la différence du cas précédent, le cadavre ne semble pas contraint dans un espace trop petit pour lui. La décomposition se fait en espace libre. Contrairement aux fosses à couvercle, le creusement est large et

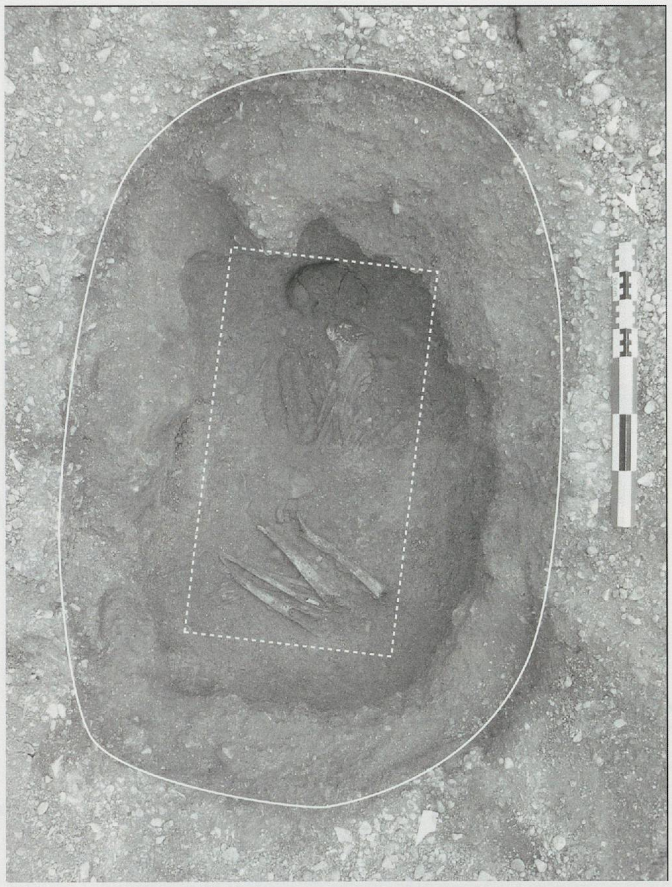

Fig. 6. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 287 : exemple de sépulture en fosse large (trait blanc) et contenant rigide large (groupe 3.3). Les informations stratigraphique et sédimentaire permettent de proposer une restitution de la taille du contenant (pointillés) malgré le très mauvais état de conservation des ossements (cliché S. Rottier).

la présence d'un contenant rigide est détectée grâce aux indices sédimentaires. La sépulture 287 présente un sédiment plus grossier en périphérie du squelette. La très mauvaise conservation de la matière osseuse ne permet pas de mettre en évidence la présence d'un contenant. En revanche, les différences observées dans le remplissage lors de la fouille permettent de proposer l'existence d'un contenant rigide quadrangulaire (fig. 6), peut-être compartimenté verticalement, dont la périphérie semble avoir été « fossilisée » par une induration du sédiment.

L'image obtenue lors de la fouille des tombes à contenant rigide est comparable aux sépultures en coffre constituées de dalles que l'on retrouve principalement en Suisse (Baudais, Kramar, 1990 ; Moinat, 2003). La question est alors de savoir si le choix du matériau modifie fondamentalement le protocole funéraire au point d'en faire une pratique différente, au sens qu'elle serait régie par un rite différent ; ou si ce choix est présidé par des contraintes techniques d'approvisionnement ou de disponibilité en matériaux.

Ces structures se rapprochent des types Nm-R1 et Nm-R4 de P. Chambon et Y. Lanchon (2003). Elles trouvent également quelques comparaisons dans la nécropole de Macherin (Monéteau, Yonne) proche de trois kilomètres seulement (Augereau et Chambon, 2003).

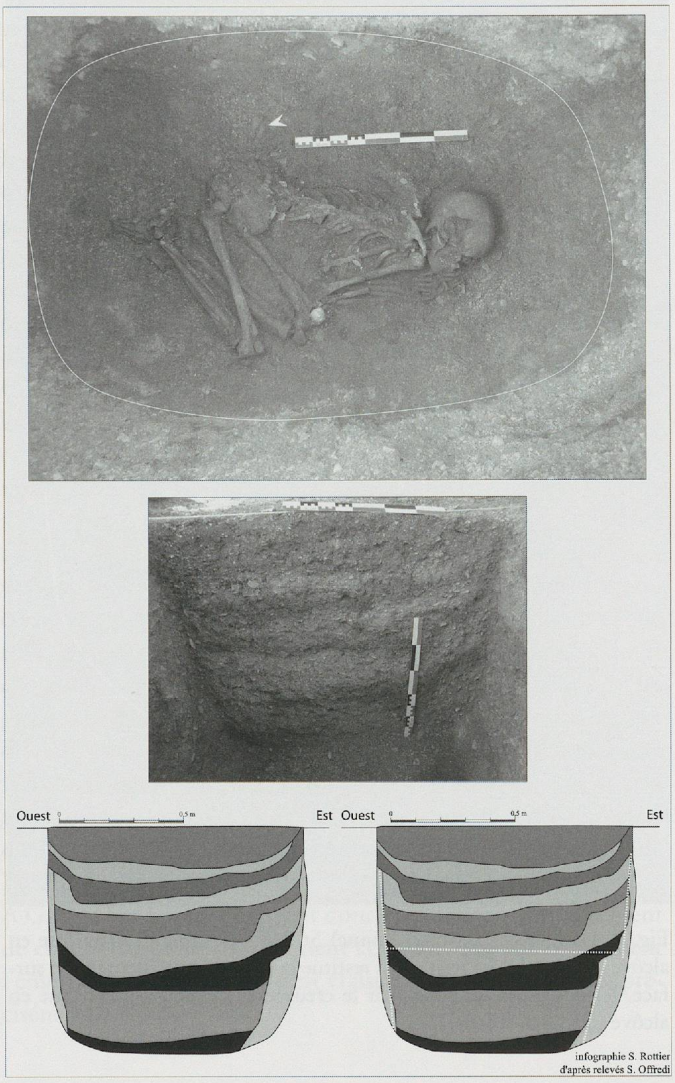

Fig. 7. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 216 : exemple de sépulture en fosse cuvelée ou coffrée (groupe 4). Le contenant rigide est ici un doublage de la paroi du creusement (trait blanc), qui permet également la compartimentation verticale de la tombe (clichés S. Rottier). Sur la coupe, les pointillés larges symbolisent la proposition de restitution du contenant rigide (cuvelage et couvercle bas).

Les sépultures en fosse cuvelée ou coffrée (groupe 4)

Les observations sur le remplissage des tombes ont également permis d'identifier un type de structure inédit. Le creusement est large et le cadavre se décompose en espace libre comme dans le cas précédent. Cette fois, il n'est pas possible de restituer un contenant quadrangulaire. En revanche, la fouille en coupe et en plan de la sépulture permet de mettre en évidence la présence d'une sorte de cuvelage de la paroi creusée. Un matériau rigide semble plaqué contre celle-ci, ménageant un espace interne optimal. La présence d'un couvercle est également très probable comme le montrent les dislocations articulaires et les observations stratigraphiques. Dans le cas de la sépulture 216, ce « couvercle » ne serait pas posé en surface de la fosse, mais quelques dizaines de centimètres au-dessus du fond, laissant la possibilité

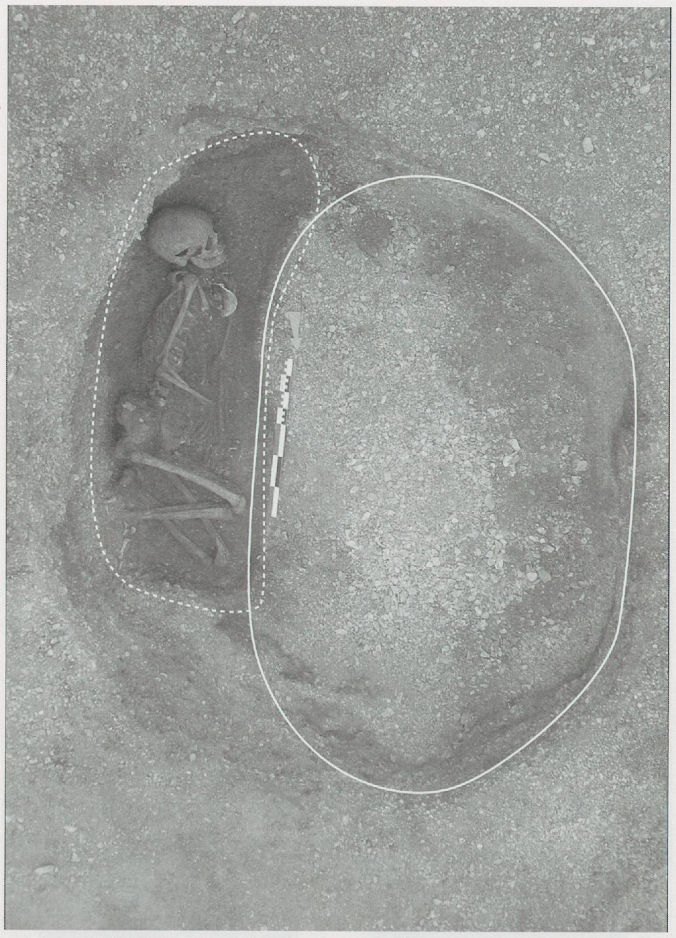

Fig. 8. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 248 : exemple de sépulture en alcôve (groupe 5). Le trait plein restitue la forme du creusement en surface, les pointillés font ressortir le creusement latéral asymétrique en alcôve (cliché S. Rottier).

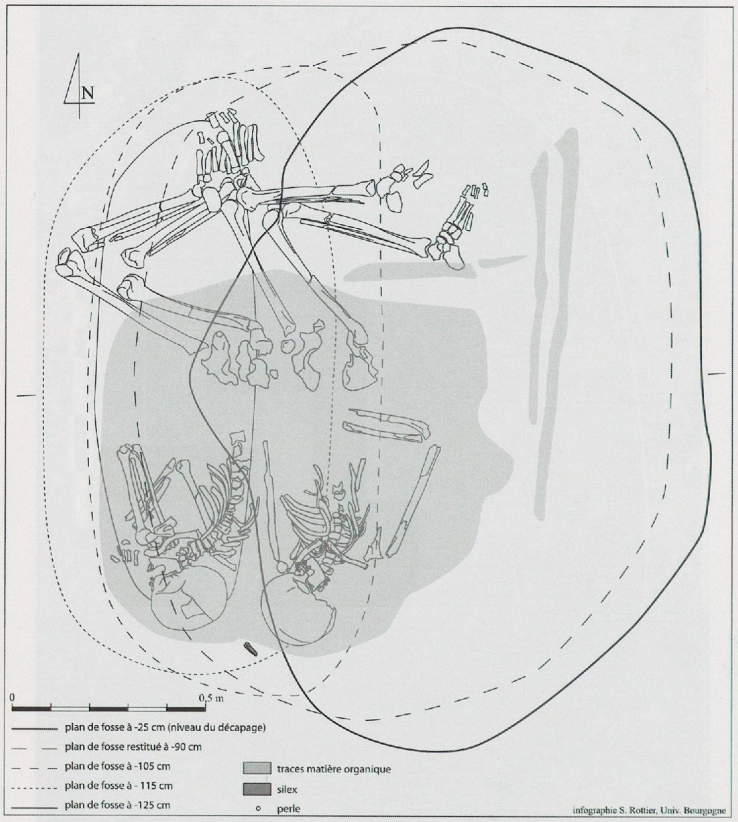

Fig. 9. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 207 : exemple de sépulture en alcôve (groupe 5). Des traces de matières organiques semblent attester d'une structure interne complexe dans cette tombe double à alcôve.

d'une compartimentation verticale de l'espace dans la fosse (fig. 7). En cela, ce genre de tombe pourrait être rapproché des sépultures décrites ci-dessus (« fosse large et contenant rigide large »), dont la 287, pour lesquelles une partition verticale peut être proposée d'après l'étude stratigraphique du remplissage.

Les sépultures en alcôve (groupe 5)

Une dernière catégorie de sépultures se distingue par la forme même du creusement. Elle se rapproche des tombes « à niche » ou « à banquette » décrites récemment pour le bassin parisien (Allard *et al.*, 1997 ; Thévenet, 2004). Le corps du défunt est placé dans une sorte « d'alcôve », surcreusée en bas et latéralement à une colonne d'accès qui peut atteindre un mètre sous le niveau du décapage (fig. 8 et 9). Le surcreusement semble être une solution technique pour réserver un espace au défunt (Rottier, 2006). Le corps est peut-être enveloppé dans un contenant souple en matériau périssable, permettant sa mise en place dans l'alcôve (fig. 8).

Lors de la fouille, l'alcôve est identifiable quand la profondeur conservée est suffisante pour la distinguer de la fosse d'accès. La question se pose alors de savoir si les tombes étroites les moins profondes peuvent être le résidu de ces structures. Si la fosse paraît asymétrique comme l'est l'alcôve (fig. 8), on peut supposer que c'est le cas, sinon il est difficile de statuer.

Ces sépultures trouveraient donc des comparaisons dans le Bassin parisien, plus au nord (Allard *et al.*, 1997 ; Thévenet, 2004). La différence principale découle alors du rôle de la « banquette » qui accueille des objets dans les sépultures danubiennes et qui semble être principalement un espace technique à Gurgy, au sens défini par J. Leclerc (1997). Cet aspect fonctionnel permet de renvoyer, au moins d'un point de vue morphologique, vers les sépultures en cavités latérales de Catalogne (Bosch et Faura, 2003). La différence principale est alors l'utilisation de dalles dans le maintien de l'architecture interne de la tombe en Catalogne, alors qu'à Gurgy des matériaux périssables ont été utilisés.

Marquage de surface et recoupements

Devant une telle densité de sépultures, le fait que seulement une dizaine de recoupements ait été observée permet d'envisager un repérage des structures en surface.

L'hypothèse qui vient alors à l'esprit est celle d'un petit monticule résultant du comblement de la sépulture avec les sédiments issus du creusement. Une approche expérimentale sur cette question a clairement montré que ce n'était pas le cas (Rottier,

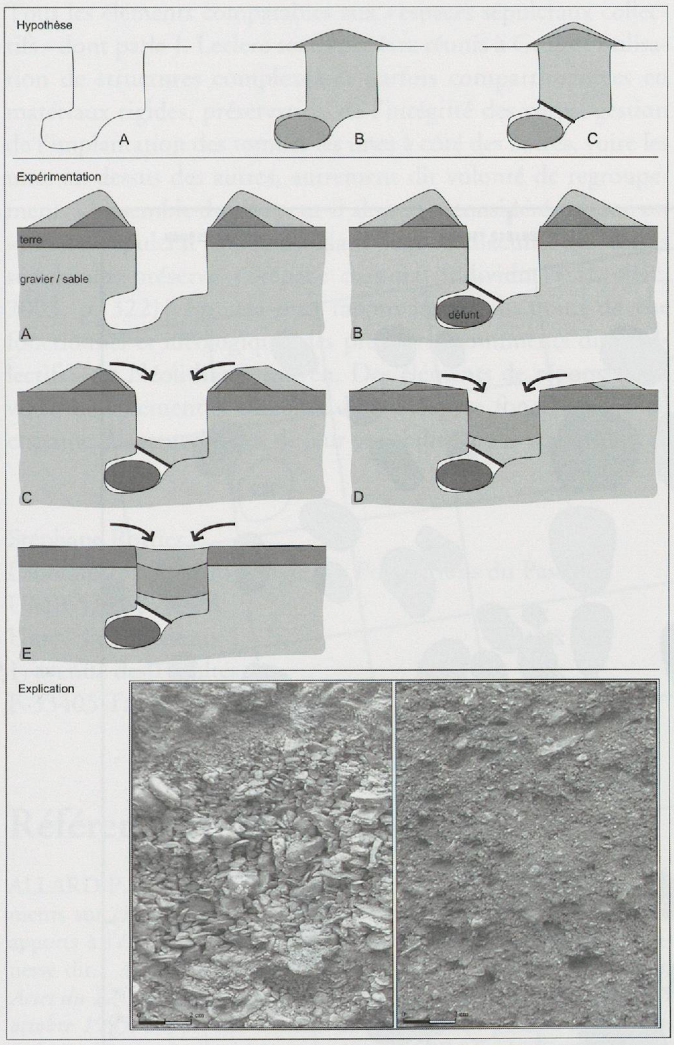

Fig. 10. En haut : hypothèse concernant l'aspect en surface des sépultures « en alcôve » : A – contours du creusement. B – le volume occupé par le défunt et une possible enveloppe souple est supposé être en surplus lors du comblement de la sépulture. C – dans le cas d'une structure même légère (ici fermeture de l'alcôve par des planches), les volumes laissés libres induits par cette structure s'ajoutent au volume du corps et de son enveloppe, surélevant d'autant le monticule en surface.
Au centre : schématisation des observations effectuées lors du creusement et du remplissage d'une fosse à alcôve en contexte de gravière. A – Le « tas » issu du creusement est donc d'abord constitué de terre, puis recouvert du gravier et du sable. B – Mise en place du contenu de la sépulture. C – Première étape du remplissage, très minérale, sans terre. D – Seconde étape du remplissage, mêlant terre et gravier. E – La partie « déjetée » du cône permet à peine de remplir la fosse.
En bas : à gauche, détail du sédiment de la terrasse alluviale, présentant de nombreux méats entre les grains, notamment les graviers. À droite, détail du remplissage d'une sépulture du Néolithique moyen, dans lequel les espaces libres sont beaucoup moins nombreux.
(DAO et clichés S. Rottier).

2006). En effet, la mobilisation des sédiments de la terrasse alluviale lors du creusement fait disparaître les interstices. Le volume extrait est donc bien inférieur au volume de la fosse (fig. 10). Il s'avère en fait qu'assez vite le tassement du remplissage fait apparaître une légère dépression indiquant l'emplacement de la fosse. Cette observation permettrait d'expliquer pourquoi les tombes d'enfants recoupant des tombes d'adultes sont placées de façon aussi précise et récurrente. L'identification en surface pourrait donc se faire non pas grâce à un relief positif tel que de petits tumulus, mais plutôt par une dépression marquant l'emplacement de la fosse comme une empreinte.
Les recoupements observés concernent principalement des tombes destinées à des individus d'âges différents. Dans la plupart des cas, une sépulture d'enfant est implantée à cheval sur le bord de la tombe d'un adulte (fig. 11). Un seul des recoupements atteint le squelette de la tombe la plus ancienne. Dans tous les autres cas, le décalage latéral et surtout les profondeurs respectives d'implantation sont à même d'éviter ce cas de figure. Ceci montre que la signalisation permet bien évidemment une localisation précise de l'emplacement de la sépulture, mais aussi et surtout la localisation précise de l'emplacement du cadavre, notamment en profondeur à l'intérieur de la sépulture. La manière la plus sûre pour ne pas intervenir dans l'espace voué au premier cadavre lors de l'implantation d'une nouvelle structure est peut-être de ne pas combler entièrement la première, ou de ne pas recreuser dedans dans la mesure où on sait où elle se trouve. Ces dernières remarques confirmeraient les observations expérimentales sur le comblement des fosses implantées dans les granulats. Au moins une partie de la signalétique serait en fait due au tassement des remplissages, voire à des remplissages volontairement incomplets. Les premières observations micromorphologiques réalisées par C. Flaux (encadré par F. Sellami) dans le cadre d'un mémoire universitaire de l'Université de Bourgogne peuvent également être interprétées dans ce sens.
À Gurgy, Les Noisats, il paraît donc évident que l'emplacement de chaque corps est parfaitement connu et que par conséquent l'ensemble du site funéraire est vraisemblablement géré très précisément.

Conclusion

Dans l'état actuel d'avancement des recherches sur le site des Noisats à Gurgy toutes les structures n'ayant pas encore été fouillées, il est difficile de proposer une interprétation synthétique de la coexistence sur un même lieu de sépultures apparemment différentes les unes des autres. L'étude archéo-anthropologique devra s'attacher à montrer quelles sont les différences significatives et celles qui paraissent aléatoires. Un programme de datation est engagé pour approcher cette variabilité d'un point de vue chronologique.
Ce premier aperçu de la variété des structures des tombes sur le site des Noisats à Gurgy montre bien que la tombe n'est pas installée de façon aléatoire. Le regroupement des tombes est visiblement recherché, l'espace est donc géré en conséquence. Il s'agit d'un espace réservé et collectif. L'agglutination des tombes semble être un phénomène récurrent au début du Néolithique moyen notamment dans le sud-est du Bassin parisien. Cette organisation collective, avec des structures qui restent malgré tout individuelles est peut-être à envisager comme un des prémices de la collectivisation des tombes. L'utilisation de structures rigides et pérennes pourrait être une conséquence (et un moyen) technique de cette volonté de rassemblement.

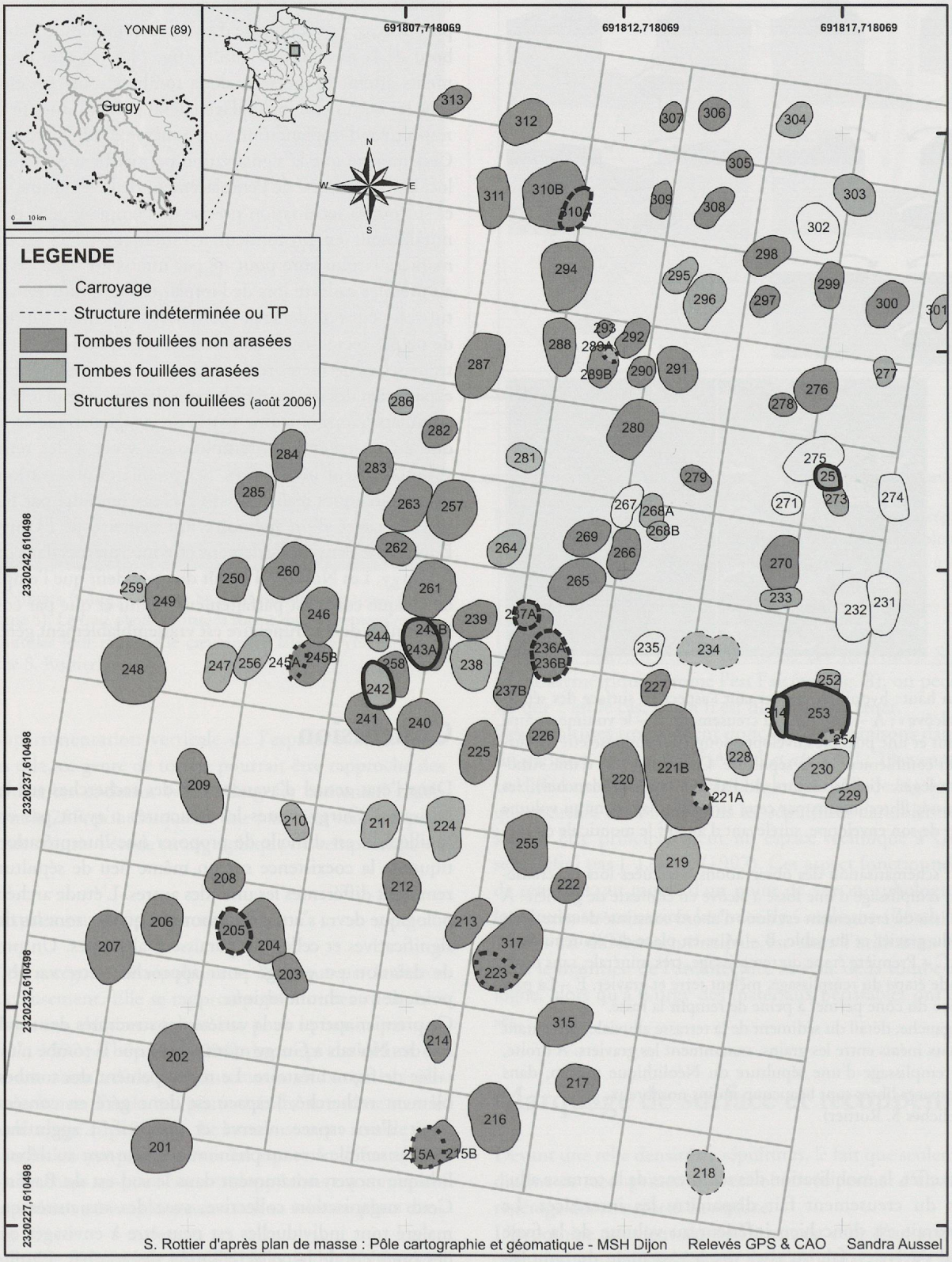

Fig. 11. Localisation des recoupements (contours gras) entre tombes identifiés en l'état d'avancement des travaux, août 2006. Les pointillés larges signalent les sépultures d'immatures venant recouper des sépultures plus anciennes.

Tous les éléments comparables aux « espaces sépulcraux collectifs » dont parle J. Leclerc semblent être réunis à Gurgy : utilisation de structures complexes et parfois compartimentées en matériaux rigides, préservation de l'intégrité des corps, gestion de l'implantation des tombes les unes à côté des autres, voire les unes au-dessus des autres, autrement dit volonté de regroupement. L'ensemble du site peut-il alors être considéré comme un « espace sépulcral collectif » dans lequel chacune des fosses sépulcrales préserve « l'espace corporel individuel » (Leclerc, 2003, p. 322) ? En cela il se rapprocherait, du point de vue fonctionnel et idéologique, des premiers monuments dit « collectifs » du Néolithique moyen. Des éléments de réponse sont vraisemblablement à chercher dans l'analyse fonctionnelle de chacune des structures et de leur variabilité intra- et intersite.

Stéphane Rottier
Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé
UMR 5199-PACEA
Université Bordeaux 1
1, avenue des Facultés
F-33405 Talence Cedex

Références bibliographiques

ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne), principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental, *in* C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Suppl. aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, APRAA éd., Zimmersheim, p. 31-43.

AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraire de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.

BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.

BOSCH J., FAURA J.M. (2003) – Pratiques funéraires néolithiques dans la région des bouches de l'Ebre, *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 153-158.

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.

CHAMBON P., LECLERC J. (dir) (2003) – *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, 333 p.

LECLERC J. (1997) – Analyse spatiale des sites funéraires néolithiques, *in A.* Bocquet dir., *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer*, CTHS éd., Paris, p. 397-405.

LECLERC J. (2003) – Sépulture collective, espace sépulcral collectif, *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 321-322.

MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-184.

MORDANT D. (1997) – Sépultures et nécropoles des VIe et Ve millénaires du bassin Seine-Yonne, *in* C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Suppl. aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, APRAA éd., Zimmersheim, p. 135-155.

ROTTIER S. (2006) – Observations préliminaires à l'étude des remplissages des tombes du Néolithique moyen I de Gurgy « Les Noisats » (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est*, t.55, p. 279-285.

ROTTIER S., MORDANT C., CHAMBON P., THÉVENET C. (2005) – Découverte de plus d'une centaine de sépultures du Néolithique moyen à Gurgy, les Noisats (Yonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 102, n° 3, p. 641-645.

THEVENET C. (2004) – Une relecture des pratiques funéraires du Rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 101, 4, p. 815-826.